



CGEIT® : professionnel certifié en gouvernance informatique d'entreprise

Date et durée
Code formation : SEC20FR Durée : 4 jours Nombre d'heures : 28 heures
Formation avec certification
CGEIT® : Certified in the Governance of Enterprise IT
Description
<p>La gouvernance informatique d'entreprise fait référence à l'ensemble des processus, politiques et structures qui guident et contrôlent la gestion et l'utilisation des systèmes d'information (SI). Elle implique la définition et la mise en œuvre de cadres et de procédures visant à garantir que les investissements et les ressources informatiques s'alignent sur la stratégie globale de l'entreprise. Dans ce sens, l'ISACA a mis au point la certification CGEIT® (Certified in the Governance of Enterprise IT), qui promeut un ensemble d'exigences pour une gestion optimale et adaptée des SI.</p> <p>Cette formation a pour objectif de vous apporter toutes les compétences et les connaissances requises pour vous préparer et réussir l'examen CGEIT®. Elle vous permettra d'aborder 4 domaines de pratique professionnelle essentiels :</p> <ul style="list-style-type: none">• la gouvernance IT : définition des objectifs, des responsabilités et des mesures de performance ;• la gestion des ressources informatiques : incluant la gestion du budget, des équipes, des infrastructures et des applications ;• la réalisation des bénéfices : alignement des investissements IT sur les objectifs stratégiques et la création de valeur ;• l'optimisation des risques : identification, évaluation et mitigation des risques liés aux SI. <p>En combinant un ensemble de cours théoriques, d'études de cas pratiques et un examen blanc, vous maîtriserez les concepts clés et serez pleinement préparé pour les exigences de la certification CGEIT® (<i>en savoir dans l'onglet Certification</i>).</p>
Objectifs
<p>À l'issue de la formation CGEIT, vous atteindrez les objectifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">• maîtriser le vocabulaire et les principes de la gouvernance informatique ;• définir, établir et gérer un cadre de gouvernance des systèmes d'information en entreprise ;• soutenir et réaliser les objectifs de l'entreprise via l'appui des technologies informatiques ;• réaliser des bénéfices concrets grâce à une gouvernance performante ;• assurer une gestion optimale des risques de l'information, comprenant l'identification l'analyse, le traitement, la surveillance et la communication autour des risques ;• optimiser des ressources informatiques ;• se préparer et réussir l'examen officiel CGEIT (Certified in the Governance of Enterprise IT).
Points forts

- Un formateur accrédité par l'ISACA.
- Des jeux de rôle pour maîtriser l'art d'auditer.
- Des exercices et cas pratiques.
- Le passage d'un examen blanc.
- Un accès pendant 12 mois à la base de données d'ISACA « Questions, Answers & Explanations (QAE) » de 1 070 questions conçues pour vous préparer à l'examen CGEIT.
- Le coût de l'examen CGEIT inclut dans le prix de la formation.

Certification

Cette formation vous prépare au passage de l'examen de certification professionnelle Certified in the Governance of Enterprise IT® (CGEIT). L'inscription à l'examen est comprise dans le prix de notre formation, ainsi un voucher (code coupon) vous sera transmis en fin de la formation. Il vous permettra de planifier votre examen sur le site web de l'ISACA.

Modalité de l'examen CGEIT® (2025)

- **Type d'examen :** QCM de 150 questions
- **Durée :** 4h00
- **Lieu :** Examen surveillé en ligne
- **Livre ouvert :** Non
- **Langue :** Anglais et Chinois.
- **Note de passage :** Un score standardisé de 450 sur une échelle de 200 à 800 est requis pour réussir l'examen.

Exigences post-examen pour obtenir la certification CGEIT® :

Après avoir réussi l'examen, vous devez satisfaire les exigences suivantes :

- **Une expérience professionnelle de 5 ans minimum** dans un rôle de conseil ou de supervision soutenant la gouvernance de la contribution liée aux IT d'une entreprise ;
- **Adhérer au Code d'éthique professionnelle de l'ISACA.**
- **Suivre une formation professionnelle continue** : vous devrez maintenir votre certification en accumulant des heures de CPE (20 heures par an et 120 heures par période de trois ans).

À savoir : la certification CGEIT® est valable pour une durée de 3 ans. Pour en savoir plus, [consulter le guide du candidat aux examens de certification ISACA](#)

Modalités d'évaluation

Travaux Pratiques

Etude de cas

Examen blanc

Pré-requis

Pour suivre cette formation certifiante, les prérequis suivants sont nécessaires :

- **justifier d'au moins 5 ans d'expérience professionnelle** dans un rôle de conseil ou de supervision soutenant la gouvernance de la contribution liée aux IT d'une entreprise ;
- **avoir un niveau d'anglais technique** permettant la compréhension de documents techniques (niveau B1/B2 du CECRL recommandé) et le passage de l'examen. La formation est dispensée en français.

Public

Cette formation s'adresse aux publics suivants :

- Les auditeurs, consultants, responsables informatiques ou les managers en charge de la sécurité de l'information et de la gestion des systèmes informatiques qui souhaitent passer la certification CGEIT® de ISACA.

Cette formation s'adresse aux profils suivants

Auditeur interne / externe

Manager

Administrateur système

Programme

Module 1 : compréhension de la gouvernance informatique d'entreprise

- Mettre en place le cadre de gouvernance :
 - les éléments d'un cadre de gouvernance ;
 - les structures organisationnelles, les rôles et les responsabilités ;
 - le choix d'une stratégie ;
 - la conformité avec la législation et la réglementation ;
 - la culture d'entreprise ;
 - l'éthique de l'entreprise.
- Mettre en place la gouvernance technologique :
 - l'alignement de la stratégie de gouvernance sur les objectifs de l'entreprise ;
 - le processus de planification stratégique ;
 - l'analyse et l'engagement des parties prenantes ;
 - la stratégie de communication et de sensibilisation ;
 - l'architecture d'entreprise ;
 - les politiques et les normes.
- Mettre en place la gouvernance de l'information :
 - l'architecture de l'information ;
 - le cycle de vie des actifs informationnels ;
 - la propriété et la gestion de l'information ;
 - la classification et le traitement de l'information.

Module 2 : gestion des ressources informatiques

- Planifier les ressources informatiques :
 - les stratégies d'approvisionnement ;
 - la planification de la capacité des ressources ;
 - l'acquisition des ressources.
- Optimiser les ressources informatiques
 - le cycle de vie des ressources informatiques et la gestion des actifs ;
 - l'évaluation et le développement des compétences du personnel ;
 - la gestion des services contractuels et des relations.

Module 3 : réalisation des bénéfices

- Surveiller et optimiser les technologies de l'information :
 - la gestion des performances ;
 - la gestion du changement ;
 - le suivi de la gouvernance ;

- les rapports sur la gouvernance ;
 - l'assurance qualité ;
 - le développement et l'amélioration des processus.
- Gérer les investissements pour les technologies de l'information :
 - l'élaboration et l'évaluation de l'analyse de rentabilité ;
 - la gestion des investissements dans les IT et le reporting ;
 - la mesure des performances ;
 - les méthodes d'évaluation des bénéfices.

Module 4 : optimisation des risques

- Mettre en place une stratégie des risques :
 - les cadres et les normes en matière de risques ;
 - la gestion des risques d'entreprise ;
 - l'appréciation et la tolérance face au risque.
- Mettre en place un système de gestion des risques :
 - les capacités, les processus et les services basés sur les IT ;
 - les risques, les expositions et les menaces de l'entreprise ;
 - le cycle de vie de la gestion des risques ;
 - les méthodes d'évaluation des risques.

Module 5 : préparation à l'examen CGEIT

- Présentation des types de questions de l'examen.
- Passage d'un examen blanc complet (correction détaillée et analyse des résultats).
- Conseils et stratégies pour réussir l'examen (gestion du temps, techniques de lecture des questions et gestion du stress).

CGEIT® est une marque déposée de l'ISACA